

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08/09/2015

Présentation de l'ordre du jour et préambule pour bien fonctionner

1/ Présentation de IFFACB et historique de sa création

Projet de création de l'institut suite à des échanges avec Stefan Ball afin de mettre en place une structure indépendante de Nelsons et rattachée/agrèée par le Centre Bach. 1^{ère} réunion skype avec l'équipe de tous les formateurs 29 avril 2013

- **Rencontre le 20 Août 2013 à Vincennes pour préparer la création de l'association**

<i>Etaient présentes</i>	<i>Etaient représentés</i>
Evelyne Baudry Bérangère Leroy Séverine Nicollet Carole Bourdarot Laurence Kleitz Nadine Jauneaud Claire Tombeur Martine Viniger	Bernard Bellegy par Claire Tombeur & Séverine Nicollet Alfred Ludmann par Laurence Kleitz Bruno Schmucki par Evelyne Baudry Jean Baptiste par Nadine Jauneaud

Etaient absents : François Deporte, Jean Michel Piquemal (excusé car en voyage en Inde), Geneviève Engasser, Corinne Casparian.

- Février 2014 : Claire Tombeur et Bérangère Leroy expriment leur souhait de ne pas joindre l'institut, elles ont été recontactées mais n'ont pas souhaité donner suite.
- Suite à l'envoi pour validation du Compte rendu de la réunion de février 2014 au groupe, Bernard Bellegy n'a pas donné de réponses et pas donné suite aux relances qui lui avaient été envoyées. Bernard indique qu'il n'a pas reçu nos mails.
- Création de cette structure et 1^{ère} assemblée générale **le 2 Juillet 2014** : 12 membres fondateurs : Corinne Casparian, Bruno Schmucki, Séverine Nicollet, Carole Bourdarot, François Deporte, Geneviève Engasser, Nadine Jauneaud, Laurence Kleitz, Martine Viniger, Alfred Ludmann, Evelyne Baudry, Jean Baptiste Bonillo.

Buts de l'IFFACB (statuts)

- Concevoir et promouvoir l'enseignement agréé par le Centre Bach, dans le respect de la méthode originelle du Dr Bach.
- régler la formation des formateurs adhérents à l'institut.
- Promouvoir l'enseignement des fleurs de Bach et le rôle du « Conseiller en Fleurs de Bach », agréés par le Centre Bach – Royaume-Uni.
- Regrouper, soutenir, informer et faciliter les échanges entre les personnes qui enseignent, étudient ou pratiquent les fleurs de Bach (manifestations, ateliers, etc.).
- Favoriser en France et dans les pays francophones l'évolution et la reconnaissance de la formation agréée par le Centre Bach (Royaume-Uni).

Véronique demande si la raison de notre création est en lien avec Famadem. François explique qu'il y avait un lien d'intérêt commercial entre Famadem et les formateurs agréés. Bernard précise qu'il pense que François a rejoint l'institut en décembre 2013. Au 31/12/2013 : François ne fait pas partie du vote du bureau. Bernard explique qu'il y a eu un vote papal pour l'élaboration du bureau. Bernard dit qu'il n'a pas reçu tous les mails qu'on lui a envoyés. Bernard a participé au vote du nom de l'institut et ce nom n'a pas été retenu parce qu'une nouvelle proposition de nom d'association a été suggérée par Martine, et le nom choisi au vote

n'a pas été retenu. Bérangère s'exprime sur le fait qu'en cas de désaccord, le bureau de l'association demande qu'il ne faut passer que par lui et non par l'ensemble des formateurs pour exprimer ses doléances. « C'est ce qui est à l'origine de la cassure, Nadine m'a appelée mais longtemps après ».

Séverine dit que le bureau a reçu les retours de Bérangère et de Claire de manière « violente ». Martine évoque le fait que l'intention du bureau n'était pas de donner tout pouvoir au bureau bien au contraire. Cet épisode a été mal vécu de part et d'autre des formateurs.

Bernard dit qu'il avait cette envie de création d'un institut depuis 1997. la seule date où il n'était pas disponible a été retenue (20/08/2013) et l'a regretté. Il s'est conformé à la règle qui avait été choisie et a attendu qu'un référent du bureau le contacte.

Bernard n'ayant pas été contacté, il a déduit que l'institut ne verrait pas le jour comme par le passé. La concrétisation de LPEFB est venue à la suite de cela.

Véronique dit que la création d'une association avait été discuté avec Stefan en 2010.

1/ Présentation de LPEFB

BB présente la LPEFB

Buts : formation agréée et formation de formateurs (cf projet)

VH : aussi permettre aux fleurs de se trouver là où elles sont utiles, de se répandre le plus possible (particuliers, formateurs,)

Création en avril 2014 : rédaction et dépôt des statuts, JO avril 2014

Création d'une charte avec plusieurs parties

PARTIE ENSEIGNEMENT

- Transmettre fidèlement les principes et enseignements
- Trouver des systèmes pour vérifier la bonne transmission du message
- Proposer enseignement libre, qualité et proximité
- Développer nouveaux outils pédagogiques
- Refonte formation initiale
- Développer formation continue
- Aller à la rencontre d'organismes de formation
- Proposer présence BFRP à des institutions spécialisées

PARTIE RECHERCHE FONDAMENTALE

Recherche sur histoire, philo et développements possibles en étant fidèle au Dr Bach

Utilisation autres élixirs possible mais en distinguant vraiment de la méthode originale

Réflexion sur fonction de BFRP

Travail en réseau

Organiser des conférences

Partenariat avec autres associations

MV : il y a des objectifs similaires ?

SN : IFFACB précise que objectifs premiers étaient ceux établis autour de la formation agréée et de la formation de formateurs. Priorités car moyens limités, pour ensuite ouvrir aux BFRP

MV : dans les projets à venir, répondre aux demandes des BFRP, les aider à créer de l'autonomie dans leurs fonctions

BB : pourquoi référencer sur votre site, les BFRP, quelle est la démarche ?

Et pourquoi choisir le nom d'Institut français **des Formateurs agréés** alors que tous les formateurs français agréés n'en font pas partie ?

MV : cela ne remet pas en question l'existence de formateurs agréés extérieurs à l'IFFACB

SN : faire apparaître les BRFP c'est permettre de les faire connaître et de mettre à dispo des visiteurs les ateliers, conférences en plus des formations. Et le conseil agréé c'est la finalité de la formation agréée, c'est donc logique de les faire apparaître.

MV : précise que gratuité en 2015 pour la parution des BFRP sur le site IFFACB et projet d'adhésion des BFRP 2016

FD : initialement avait le souhait de créer une association œcuménique ouverte à tous les élixirs floraux

VH : préfère garder la spécificité et la simplicité – le point de départ pour toucher le cœur des gens

Importance de garder la terminologie « fleurs de Bach »

Mais François et Geneviève ont accepté de transmettre le contenu agréé dans leurs formations au sein de l'Iffacb

BB : constate décalage retours des stagiaires venus sud ouest, message faussé par apports d'autres élixirs

FD : indique que vigilance est prise pour centrer autour des fleurs de Bach dans formation agréée, mais répond aux questions sur autres élixirs si elles arrivent

Essaie de faire passer la continuité des Perelandras après le travail de Bach lors des formations Perelandra exclusivement. Ne cherche pas à induire choix des élixirs floraux chez stagiaires.

BB : il serait intéressant de poursuivre communément la réflexion autour du message que nous passons dans les formations

FD : évoque réflexion faite préalablement à un moment de faire connaître aux autres formateurs les connaissances et sensibilités des autres formateurs. Mais dans mon discours, suis imprégné des mes sensibilités et cela peut transparaître.

MV : tronc commun transmettre fidèlement les FDB mais nous avons des formations parallèles qui teintent notre manière d'enseigner et notre écoute.

MV : évoque pb de communication des labos

VH : certes coloration particulière mais suis interpellée par l'importance de rester dans l'intégrité de formateur de rester coller à notre sujet et au fil conducteur commun.

2/ Formation agréée en France

IFFACB

Refonte des programmes de formation

Niv II agréé par Stefan, et I –III en cours

Mise en place à la rentrée.

Création en groupe de travail

Tarifications : augmentation évoquée en aout 2013, car dernière augmentation lointaine – nos nouveaux tarifs 210, 225 et 855€ - +20% pour la formation professionnelle continue

Effectifs :

13 formateurs niveau I

9 formateurs niveau II

3 bientôt 4 formateurs niveau III

1 formatrice en cours finalisation niveau I

Arrêt formation formateurs depuis demandes Stefan de le faire

LPEFB

Tarifs : pas changement à ce jour car au début pas de new programmes et aussi rendre les formations plus accessibles, pas activité pécuniaire

Formateurs :

Claire : niveau I, II et bientôt III

Bernard : niveau I II III

VH: niveau I II III

BLeroy : niveau I II

JMP : niveau I II III

VLucet : niveau I

HJayet : niveau I

SLeonetti : niveau I

3 formateurs belges sont en cours de formation et vont intégrer LPEFB

Contenus des formations

Niveau I Ok agréé

Niveau II démarrage

Niveau III très avancé, prochainement agréé

3/Formation de formateurs

SN explique le protocole établi par l'IFFACB : cursus (1 observation, 2 co-animation et 1 supervision) par 2 formateurs différents minimum

VH : utilisation des docs du centre Bach, compagnonnage, cursus (1 observation, 2 co-animation et 1 supervision)

Surprise de BB de la rapidité de formation de FD sur le secteur sud ouest.

SN : précise que protocole a été respecté et que connaissances – savoir faire de François ont été validées

BB : s'interroge sur le fait de ne pas avoir été consulté sur la formation de FD et le non respect de la territorialité qui était toujours utilisé

MV : indique que cas similaire entre GE et Hélène Jayet

BB dément, GE a été prévenue de la formation d'Hélène

BB : pense que de fait, l'IFFACB a supprimé la clause de territorialité en formant FD sans le prévenir, idem pour JBB sans prévenir JMP

SN : précise que l'IFFACB n'a pas supprimé la clause de territorialité mais n'a pas jugé possible de contacter les formateurs en place, du fait de la coupure de communication

VH : explique qu'on doit se parler, on se consulte, collégialité – convivialité, rester dans l'ouverture propre à la philosophie, nécessité de cesser la territorialité. La communication et la transparence est la clé, c'est là-dessus que nous devons travailler. Les fleurs sont prises en otage.

VH : indique que Stefan est OK avec cet arrêt de la territorialité

MV : souhaite revenir sur la formation de François, et connaître précisément ce qui a précisément dérangé BB

BB : explique que former FD sans lui en parler, sans le prévenir était très inamical. Sans respecter la clause de territorialité. De plus, il précise que FD disait avant pas intéressé par formation niveau III, lors d'échanges antérieures.

Grande indécatesse de programmer son premier niveau III en même temps que celui de BB, en juin 2015.

FD : fait le retour des constats de BS et GE, qui manifestait leur frustration dans leur formation de formateurs. FD a animé chez des sessions chez eux. BS et GE ont manifesté l'envie d'avancer dans leur formation. Impossible de le faire auprès de BB, selon BS et GE.

Donc FD s'est rapproché de MV pour avoir la connaissance du cursus, et les formations de BS et GE ont démarré.

BB : ne comprend pas pourquoi BS et GE ne lui en ont pas parlé et regrette de ne pas avoir été informé de ces formations, d'autant plus qu'il n'était pas hostile à cela.

MV : indique qu'il y avait un désaccord sur la formation de BS : BB ne le pensait pas prêt et d'autres formateurs oui. Du coup, pour trancher, l'observation de CC a été demandée.

BB indique qu'il était OK pour faire avancer BS, l'a même encouragé via un message pour sa formation niveau I, quand CC est venue pour la supervision. BB a ressenti la position de MV comme une défiance.

MV : précise qu'elle a essayé de voir objectivement les choses, de voir ses compétences (BS), a eu au tel BB à ce sujet. Finalement solution de trouver CC, coordinatrice, car la situation était bloquée.

BB ne comprend pas aussi le blocage de formation de GE, car il indique avoir tout fait pour qu'elle soit niveau I. Il l'accompagné, malgré bémol des formatrices de Lyon qui trouvaient rapides, a souhaité la faire avancer.

Le problème de communication est évident pour tous.

BB souhaite faire le point personnellement avec MV sur la manière de communiquer.

PAUSE DEJEUNER

Reprise 14h00

FD s'exprime sur le choix de sa date de niveau 3 identique à celle de Bernard et précise qu'il ne savait pas que BB avait programmé un niveau III à la même date.

SN, avant démarrage, répond à la remarque de LPEFB relative à une éventuelle validation des formateurs LPEFB par l'IFFACB.

Institut créé sous l'impulsion de Stefan pour déléguer la formation de formateur agréé en France à une seule entité.

En mars 2014, Stefan a exprimé que l'institut serait référent, depuis, évolution de la situation avec création de LPEFB et Stefan s'est positionné différemment également.

Pour l'institut, pas envisageable de valider des formateurs formés par LPEFB, souhait que chacun évolue dans sa structure et forme ses formateurs ; beaucoup mieux qu'il y ait 2 écoles en France qui vont enseigner les fleurs à leur « manière » avec un tronc commun

Demande de Séverine que LPEFB précise ce qu'elle entend par le souhait de lever la territorialité, thème évoqué aux Courmettes.

Bernard précise que les Courmettes n'ont pas été organisées par la petite école, juste aide logistique pour la mise en place du fonctionnement de cette journée par rapport au plan financier.

Discussion à ce sujet aux Courmettes, pas proposé par membre LPEFB, beaucoup de participants souhaitaient une union des formateurs...

BB explique que pour LPEFB la Territorialité : un raisonnement qui réserve un territoire par formateur ; mode de fonctionnement français jusqu'à présent ; ne fonctionne pas ailleurs de cette façon, uniquement en France ; nécessite une bonne entente entre les formateurs.

Martine, chaque formateur avait une zone de formation, territoire privilégié et quand un autre formateur venait faire une formation sur ce secteur, il informait le formateur en place sur ce territoire.

Cette notion de territorialité n'est pas claire.

Bernard : espoir possible de former des gens pour prendre le relais, c'est l'idée du territoire ouvert ; BB a fait un travail de fourmi, mis en place des formations sur des territoires où il n'y avait personne ;

En réponse à question de Séverine : le Souhait LPEFB est de ne plus avoir de territoire, et la possibilité de faire des formations partout en France en bonne intelligence avec les autres formateurs ;

Séverine : Idem pour Iffac

Véronique : En Belgique, plusieurs formateurs sur le même secteur, équipe qui travaille en bonne intelligence, se relayer, travailler en pool

Séverine indique dans Institut : sur les 13 formateurs, 10 ne sont pas favorables à la levée du territoire, 3 le sont.

Bernard : territoire = pas productif pour développer l'enseignement des Fleurs en fonction que le formateur est plus ou moins actif sur son secteur.

Véronique : En Belgique, en une heure de route, on est sorti du pays ; pas de territoire et les formateurs ne font pas cela pour l'argent, la motivation est ailleurs ; seul, on se démotive, l'ouverture permet que chacun ait des contacts privilégiés avec les autres, ouverture, message de partage des fleurs ...

Séverine reprend : si on est invité par une personne à venir faire des formations sur un « territoire », au niveau de l'institut ok, on se prévient et aucun souci.

Séverine reprend : « est ce que le souhait de la petite école est que chaque formateur puisse aller n'importe où il a envie de former librement en France et Belgique et /ou souhait de former des formateurs agréés partout en France ? »

BB : La petite Ecole est d'accord que chaque école forme les formateurs partout où il en a envie comme l'a fait l'institut.

Depuis le début, la petite école a exprimé le souhait de former des formateurs, partout en France
Pour la petite école, oui, souhait de pouvoir faire des formations partout en France, à définir selon les souhaits de chaque formateur

Véronique : En Belgique, la distance n'est pas un problème, c'est une question de contact ; les gens motivés bougent ; il faudrait penser de manière alternative, partir de l'humain, encourager les personnes motivées, plus il y a de formateurs, plus il y a de formation, plus le message passe ; si on limite, on bloque...

Martine : En 2015, l'institut ne formera pas de formateurs du fait du manque de temps pour former et à la demande de Stefan. Reprise des études des candidatures en 2016.

Bernard indique que certains conseillers ne savent pas qu'il y a possibilité de devenir formateur agréé par un autre organisme que l'institut ; certains se sont adressés à l'institut par manque d'information.

Bérangère demande la Position de l'institut par rapport à la territorialité liée au vote au sein de l'Iffac : refus de stopper la territorialité par refus de voir d'autres formateurs sur leur secteur ou par refus de se déplacer ?

Séverine répond que pas de précisions suffisantes à ce jour.

Bernard évoque le désir de Virginie Lucet de mettre en place un travail concerté dans le sud est Virginie, avec Jean- Baptiste et Julien, mais cela n'est pas évident à mettre en place.

Bernard souligne le fait que c'est très bien de former des nouveaux formateurs, (ex de François), il aurait fallu communiquer.

Séverine : Pas un problème pour l'institut que chaque association forme des formations mais la question est : « comment cela va concrètement se faire ? »

Vœu de LPEFB, combler des zones où il n'y a pas de formations agréés proposées.

Séverine : il faut trouver une manière de faire commune, travailler ensemble, nécessité de trouver des règles pour travailler ensemble dans de bonnes conditions si on lève la territorialité ?

Véronique : ouverture, que chaque personne de valeur puisse être formées, même si voisines

Séverine : la cordialité et la bonne entente ne suffisent pas, il y a toujours eu des difficultés dans la réalité d'où nécessité de formaliser

Bernard et Véronique s'interrogent : les difficultés générales ne sont elles pas liées à la notion de territoire... ?

On parle des formations de deux jours, Bernard évoque qu'il y a des moyens de formations différents par modules qu'on confierait à des gens qu'on a repérés, très bien formés ; à force de faire des modules, les gens pourraient valider leur niveau I dans les zones où il n'y a rien d'existant.

Martine met des formations en place depuis 2008 pour ce genre de travail, ateliers pour faire des conférences ateliers qui permettent à ces BFRP de se lancer dans « l'enseignement » différent

Tous sont d'accord pour dire que les certificats ont la même valeur entre les 2 écoles et dans le monde.

Les 2 écoles respectent les critères du centre Bach dans leur protocole de formation de formateur respectif.

Séverine souhaite savoir si le protocole de formation des formateurs doit évoluer de la même façon dans les deux écoles, travailler ensemble ? ou chacun évolue de son côté ?

Bernard souhaiterait explorer la possibilité de mettre en place un fond commun pour la formation des formateurs en France, ce serait cohérent par rapport au Centre Bach.

Propositions concrètes à réfléchir pour la suite :

- Martine : Réfléchir à l'ajustement des tarifs entre les 2 entités – Bernard : LPEFB plutôt une revue à la baisse, Martine : difficile pour l'Iffacb de revenir en arrière. Bernard : plutôt réfléchir à des moyens alternatifs de paiement. François : pourquoi ne pas envisager un alignement pour les formations agréées et garder une liberté pour les autres formations
- Entité commune avec représentant de chaque entité pour vérifier qu'on est sur la même ligne, qu'on reste au même diapason au point de vue contenu des formations de formateurs
- Trouver un protocole de formation des formateurs commun.
- Etablir des règles de communication harmonieuses et fluides.
- Réflexion autour des territoires. (notion d'animalité)
- Mettre une attention particulière sur des zones moins occupées – former des formateurs dans ces zones là.
- Comment la collaboration peut-elle se concrétiser ? Nous avons jusqu'à la fin de l'année pour se mettre en route.
- Se soumettre les candidatures d'une entité à l'autre ? Sur quel critère accepte-t-on des personnes ? Imaginer de concevoir de se réunir pour étudier les demandes des futurs formateurs en France par semestre ? Grouper les demandes 2 X par années ?
- Idée commune : garder le compagnonnage et éventuellement proposer des « formations de formateur » en plus.